

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 23 AVRIL 2024 -

DÉCISION N° 24 - 03 - 012

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 21 décembre 2023 s'est réuni le mardi 23 avril 2024 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)
- Georges ZIEGLER (Président)

Excusée :

- Fabienne PERRIN (vice-présidente)

Décision 3 : L'attribution du marché relatif à l'acquisition de fournitures de mobilier de bureau, de rayonnages et de vestiaires pour sapeurs-pompiers pour le Service départemental d'incendie et de secours.

Ces diverses fournitures permettent le renouvellement de mobiliers de bureau devenus obsolètes dans les centres, les compagnies et le Centre départemental d'incendie et de secours. Elles permettent également d'équiper en première dotation une caserne nouvellement construite.

Deux lots ont été définis et ont été attribués de la manière suivante par la commission d'appel d'offres le 21 mars 2024.

- Lot 1 - *Mobilier de bureau et rayonnage* : société Alpha Bureau, domiciliée à Monistrol sur Loire (43 120).
- Lot 2 - *Vestiaires pour sapeurs-pompiers* : société Acial, domiciliée à Aignan sur Cher (41 110).

Pour rappel, le présent marché a été lancé selon la procédure d'appel d'offres et les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et un maximum de 65 000 € HT pour le lot 1 et 20 000 € HT pour le lot 2.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 21 mars 2024, d'attribuer le marché relatif à l'acquisition de fournitures de mobilier de bureau, de rayonnages et de vestiaires pour sapeurs-pompiers pour le Service départemental d'incendie et de secours comme suit :

- Lot 1 - *Mobilier de bureau et rayonnage* : société Alpha Bureau, domiciliée à Monistrol sur Loire (43 120).
- Lot 2 - *Vestiaires pour sapeurs-pompiers* : société Acial, domiciliée à Aignan sur Cher (41 110).

Article 2 : Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER